

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4151

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Boukhour Brahim

Date de naissance :

11/1949

Adresse :

CASA

Tél. : 06.63.49.18.51

Total des frais engagés :

Dhs

**Docteur Mostafa BENMIMOUN**

**MEDECINE INTERNE**

27 Rue Ilya Abou Madi (Bd B. Roudani)

Casablanca - Tél: 0522 29 82 28

091168290

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

14 JUIN 2023

Date de consultation :

Boukhour Brahim

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Troubles mentaux

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

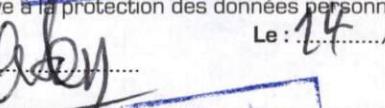
Fait à :

CASA

Le : 14/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Reebey



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14 JUIN 2022	CS	1/2	#379, abdocted	M. F. Abdellah 27, Rue Iya Abdellah Casablanca - Tel: 0522 29 86 1111 INP: 091166298

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fourguiseur	Date	Montant de la Facture
 <b>Pharmacie des Cygnes</b> Mme : ABBAS 256, Boulevard de l'Oasis Casablanca Tél: 05 22 98 85 17	15/06/23	2171,10

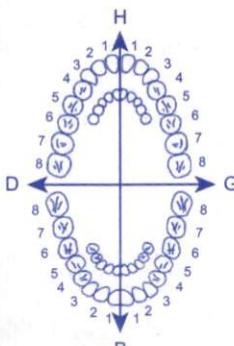
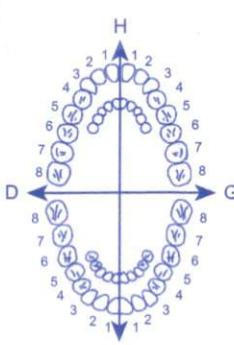
ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**



# CABINET MÉDICAL SPÉCIALISÉ

Dr. Mostafa BENMIMOUN  
Médecine Interne

Diplômé de l'Université Pierre & Marie Curie  
Faculté de Médecine Saint-Antoine-Paris

الدكتور مصطفى بنميمون  
الطب الباطني

خريج جامعة بيار و ماري كوري  
كلية الطب سانت-أنطوان -باريس

الطب الباطني - الأمراض المزمنة - الأعراض الكبيرة - أمراض العضام واللقاحات - أمراض الشرايين

Maladies de systèmes - Maladies polyviscérales - Grands syndromes - Maladies ostéo-articulaires - Pathologie vasculaire



091166298

Casablanca le, 14 JUIN 2023

M. BoukDOUR Brahim

3.V

244, rue Lautus Soltan

0 — 0 — 15UI

787  
4470 Diamium 80LP

3.V

1 — 0 — 0

~~Pharmacie des Cygnes  
Mme LAURENT SAMIA  
255, boulevard de l'Oasis  
Tél.: 05 22 98 85 17 - Casablanca~~

135, rue Douzep 5

3.V

0 — 0 — 1

134, rue Nootropyl 80

3.V

1 — 0 — 0

28, rue Vitaneur forte

3.V

10, rue 1 x 10fus

1 — 1 — 1 x 10fus

*Docteur Mostafa BENMIMOUN  
MÉDECINE INTERNE  
27, Rue Ilia Abou Madi (Bd B. Roudani)  
Casablanca - Tél.: 05 22 29 82 28 - 05 22 20 40 80  
091166298*

**sanofi-aventis Maroc**

Route de Rabat - R.P.1 -

Ain Sebaâ 20250 - Casablanca

LANTUS SOLOSTAR 100U/ML SOL INJ BS

P.P.V. : 744DH00



6 118 001 081615

I 220 093  
E 10 2025  
D V 744 DH

28,70

I 220 093  
E 10 2025  
D V 744 DH

44,70

LOT 203351 1  
EXP 10 2025  
PPV 295.00 DH

LOT 203351 1  
EXP 10 2025  
PPV 295.00 DH

LOT 203351 1  
EXP 10 2025  
PPV 295.00 DH

LOT 223578 1  
EXP 10 2026  
PPV 134.80

LOT 223578 1  
EXP 10 2026  
PPV 134.80

ZENITH Pharma  
AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR  
  
6 118 001 0272228  
PPV: 20,90 DH

ZENITH Pharma  
AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR  
  
6 118 001 0272228  
PPV: 20,90 DH

ZENITH Pharma  
AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR  
  
6 118 001 0272228  
PPV: 20,90 DH

PPV  
LOT  
PER

28,80

PPV  
LOT  
PER 28,80

PPV  
LOT  
PER 28,80